



La Pévèle Carembault, Communauté de communes de 97 000 habitants, 120 agents permanents
située à proximité de grandes agglomérations recrute :

Un Chargé de mission aménagement et immobilier d'entreprise (H/F) Cadre d'emploi des attachés (cat. A)

Sous la responsabilité du DGA développement économique et au sein de l'équipe développement économique, vous piloterez la politique d'aménagement économique de la collectivité et sa stratégie d'immobilier d'entreprises en lien avec les élus référents. Interlocuteur des entreprises désireuses de s'implanter ou de se développer en Pévèle Carembault, vous faciliterez leurs projets dans toutes leurs dimensions.

Au quotidien, vous piloterez les projets d'aménagement ou de requalification des parcs d'activité du territoire afin qu'ils répondent aux enjeux de qualité d'aménagement actuels tout en prenant en compte les besoins des entreprises.

Fort de votre expérience, vous participerez aux travaux sur le PLUi dans son volet économique, vous identifierez les potentiels de développement immobilier pour le territoire et définirez les nouvelles manières d'aménager qui permettront de concilier au mieux développement économique, densification et préservation de l'environnement de la Pévèle Carembault.

MISSIONS PRINCIPALES

- **Piloter des projets** de requalification ou d'aménagement de parcs d'activité de la collectivité ;
- **Accueillir les entreprises** en recherche de solutions immobilières ou d'extension de leurs sites et **les accompagner** dans leurs démarches de construction ou d'aménagement ;
- **Identifier de nouvelles opportunités foncières / immobilières** du territoire pour assurer un **développement économique respectueux de la qualité paysagère du territoire** ;
- **Participer aux travaux d'élaboration du PLUi** et suivre les actualités réglementaires en matière d'aménagement économique ;
- **Alimenter des outils de suivi des entreprises** (CRM, bourse aux locaux, plaquettes, etc.) ;
- **Assurer une interface avec les entreprises** implantées sur les parcs d'activités de la Pévèle Carembault ;
- **Participer aux activités** de la Direction Développement Economique et de la collectivité.

PROFIL

Formation supérieure en **aménagement, urbanisme ou développement des entreprises** ou **développement territorial** (BAC +3 minimum) ;

Compétences en **gestion de projets d'aménagement** avec notamment une capacité à tenir les calendriers ;

Connaissance des **procédures réglementaires d'aménagement** de parcs et de construction immobilière ;

Intérêt pour **les enjeux d'aménagement urbain** intégrant les enjeux environnementaux ;

Capacité d'écoute et relationnelle avec les dirigeants d'entreprises ;

Capacité à résoudre des problèmes variés dans un temps limité ;

Permis B obligatoire

CONDITIONS

La Pévèle Carembault dispose de plusieurs protocoles d'accord (salarial, social, temps de travail) pour garantir notamment une **organisation moderne** et un **climat de travail basé sur la confiance et l'efficacité**.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + Amicale du personnel + CNAS + participation mutuelle

Rythme de travail du Lundi au vendredi, télétravail envisageable (2 jours/semaine), ARTT

Lieu de travail : Pont à Marcq (déplacements ponctuels sur le territoire)

Les candidatures sont à adresser à M. Luc FOUTRY, Président de la Pévèle Carembault
avant le 02/06/2022 via <https://demarches.pevelecarembault.fr/ressources-humaines>



Les informations recueillies dans le cadre de votre candidature feront l'objet d'un traitement informatisé ayant pour objectif de gérer le suivi de votre candidature. Elles seront traitées par le service RH de Pévèle Carembault, responsable du traitement. En cas de réponse négative, la Pévèle Carembault conservera votre CV pour une durée de 2 ans après le dernier contact. Vous pouvez vous y opposer et faire la demande de suppression de votre dossier en écrivant au 141 rue Nationale, Place du Bicentenaire 59710 Pont-à-Marcq